

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM159139, N°171742 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **L'Indépendant - 66**

Date de parution : 25/11/2019

Coût de l'annonce :

Montant HT :	169,54 €
Insertion web HT :	10,00 €
Justificatif(s) HT :	1 x 2,56 = 2,56 €
Montant TVA :	36,42 €
Total TTC :	218,52 €

Fait à Montpellier, le 20 Novembre 2019

### APPROBATION

#### Commune de Latour-Bas-Erne de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n° 66/2019 en date du 21 novembre 2019, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme sur le Territoire de Latour-Bas-Erne.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en Mairie de Latour-Bas-Erne, aux lieux habituels d'affichage.

Le dossier de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (hors jours fériés) et à la Préfecture des Pyrénées-Orientales.

Le Maire, Pierre ROGÉ

Le Gérant



Bernard MAFFRE

Consultation sur [www.legale-online.fr](http://www.legale-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr); loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. MIDIMEDIA s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.